

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Année scolaire 2024/2025

INTRODUCTION

AXE 1 | MON CORPS

MON CORPS ET MOI

- a) Visites médicales
- b) Éducation à la santé
- c) L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle

LES APPRENTISSAGES

- a) Prévention des difficultés scolaires
 - A. Sur le plan pédagogique
 - B. Sur le plan logopédique
 - C. Sur le plan psychomoteur

AXE 2 | VIVRE ENSEMBLE A L'ECOLE

- a) Le Bien vivre à l'école
- b) Éducation aux médias et aux médias sociaux

AXE 3 | PREVENTION DES ADDICTIONS

- a) Prévention de l'abus d'alcool, de tabac et de drogues illicites

CONCLUSION

INTRODUCTION

Au-delà de sa mission pédagogique, l'école offre également aux élèves la possibilité d'évoluer dans le processus d'apprentissage de la meilleure façon possible. Le contexte scolaire est généralement un lieu d'épanouissement et de développement, mais il peut aussi arriver que les élèves subissent un stress causé par un certain nombre de situations. Ce stress peut être défini comme une "réaction physique et émotionnelle ressentie dans toute situation scolaire liée à un déséquilibre entre la perception qu'a l'élève des contraintes que lui impose son environnement scolaire au regard de sa scolarité, et la perception qu'il a de ses ressources pour y répondre".

Être heureux est probablement l'un des rêves les plus courants des êtres humains. Se sentir bien dans sa peau est un désir commun. Ces dernières années, nous avons commencé à parler davantage de bien-être. Dans les écoles, la philosophie de l'éducation va au-delà de la réussite aux examens et d'un enseignement de qualité. Une éducation holistique valorise le bien-être des élèves et du personnel de l'école. Si une personne se sent satisfaite, sûre d'elle, épanouie et respectée, il est fort probable qu'elle obtiendra de meilleurs résultats scolaires ou professionnels.

Au fil des ans, notre école a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives et de projets dans le domaine du bien-être. La prochaine étape consiste à disposer d'un cadre politique clair englobant les domaines clés qui sont intrinsèquement liés au bien-être. La stratégie de bien-être du BEE III sera une stratégie globale qui comprendra un certain nombre de documents politiques ou procéduraux qui se concentrent sur une question particulière et contribuent au bien-être. Ce travail a commencé, mais il reste encore un certain nombre de documents politiques à rédiger et à publier.

Plusieurs actions liées au bien-être des élèves sont déjà en place à l'Ecole européenne d'Ixelles.

Il s'agit notamment de

- ✓ Politique de lutte contre le harcèlement (publiée)
- ✓ Politique de bonne conduite (publiée)
- ✓ Politique de Vivre ensemble pour le cycle secondaire (publiée).
- ✓ Politique en matière d'appareils mobiles (publiée)
- ✓ Lignes directrices sur le Soutien éducatif (publiées)

En tant qu'école, nous disposons également d'un Comité d'hygiène et de sécurité, d'un Responsable sécurité et sûreté, qui est également le conseiller en prévention et protection sur le lieu de travail, d'un médecin scolaire et d'infirmières qui travaillent dans une infirmerie et traitent les problèmes médicaux lorsqu'ils surviennent et offrent un service de prévention sous la forme de visites médicales pour les élèves.

La prévention des risques psychosociaux est un élément important de toute stratégie de bien-être. Ce document, relatif à la prévention des risques psychosociaux, s'inscrit pleinement dans cette démarche. L'anticipation / la prise en compte des risques psychosociaux permet d'identifier les sources potentielles de stress pour les élèves et de mettre en place des mesures pour les réduire, voire les prévenir.

Objectifs

- ✓ Promouvoir un continuum cohérent de bien-être à l'école, de la maternelle à la fin du secondaire.
- ✓ Informer et sensibiliser les élèves à certaines questions de société, afin de leur donner les moyens d'y faire face.
- ✓ Travailler en collaboration avec les éducateurs pour les soutenir dans le processus éducatif lié aux thèmes proposés.
- ✓ Informer et sensibiliser les parents/représentants légaux afin que le message soit cohérent et diffusé. Toutefois, il convient de noter que l'école ne peut en aucun cas se substituer aux

parents/représentants légaux. La tâche d'éduquer et de sensibiliser leurs enfants au quotidien est la principale responsabilité des parents/représentants légaux.

Facteurs clés de succès

- ✓ Répondre à un besoin réel
- ✓ Connaître l'environnement social des écoles européennes
- ✓ Impliquer les enseignants dans le processus
- ✓ Informer et sensibiliser les parents/représentants légaux.

Le travail de terrain montre que trois axes doivent être considérés en même temps, afin de prévenir un maximum de risques psychosociaux dans l'environnement scolaire.

Il s'agit de l'axe du corps et des apprentissages (mon corps et les apprentissages), de l'axe relationnel (bien vivre à l'école) et, enfin, de l'axe de la sensibilisation aux addictions. Ces trois axes sont développés ci-dessous.

AXE 1 | MON CORPS

MON CORPS ET MOI

a) Visites médicales (infirmierie et médecin scolaire)

Dans le cadre de la médecine scolaire, les élèves se soumettent à une visite médicale au cours d'années scolaires :

- ▶ 2^{ème} maternelle
- ▶ 1^{ère}, 2^{ème} et 5^{ème} primaire
- ▶ 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} secondaire

Les dates sont communiquées aux parents deux semaines avant la visite.

La visite médicale obligatoire et confidentielle comprend

- ✓ Mesure de la taille et du poids
- ✓ Test de la vue
- ✓ Test de vision des couleurs
- ✓ Test d'audition
- ✓ Examen médical par le médecin scolaire (conformément à l'inspection médicale scolaire belge)
- ✓ Un examen dentaire par le dentiste est prévu pour la 3^{ème} primaire et la 2^{ème} secondaire.

b) Éducation à la santé (Infirmierie)

- ✓ En début d'année scolaire, les classes maternelles et certaines classes primaires se rendent à l'infirmierie pour établir un premier contact, et bénéficient d'un petit tour de présentation des locaux.
- ✓ Toute l'année : contrôle des poux.

c) Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle

À l'école primaire, ces sujets sont abordés dans le cadre du programme Découverte du monde.

En outre, les enseignants sont invités à animer des groupes de discussion pour réfléchir aux questions que les élèves peuvent se poser. Ces groupes peuvent être organisés en binôme avec un autre enseignant de la section pour des questions plus spécifiques. Les psychologues scolaires sont à la disposition des enseignants pour préparer ces interventions ou pour venir aborder des questions plus spécifiques si nécessaire.

Dans l'enseignement secondaire, cette intervention est prise en charge par une association externe dont les objectifs sont les suivants :

- ✓ Accompagner la réflexion des jeunes sur les questions de relations affectives et sexuelles dans le groupe classe
- ✓ Être à l'écoute des préoccupations des jeunes, les accompagner dans leurs questionnements
- ✓ Les éclairer avec un autre regard que celui du flux d'informations auquel ils ont accès, et les informer de la manière la plus ouverte et la plus objective possible.
- ✓ Ouvrir un espace pour qu'ils puissent parler, partager, discuter de leurs croyances, de leurs peurs, de leurs désirs, en dépit de leurs différences... et de leurs similitudes.

Cette intervention concerne **tous les élèves de S3**.

Les sessions sont organisées dans les classes, l'enseignant n'est pas présent pendant les animations. Un temps séparé pour les filles et les garçons est organisé pendant la deuxième partie de l'animation. Les sessions se déroulent en anglais et en français.

Intervention de 2 x 2 périodes en S3 par classe : une session mixte et une session garçons et filles séparés. Les parents concernés recevront par e-mail le projet pédagogique de l'ASBL qui explique son mode de fonctionnement.

LES APPRENTISSAGES

a) Prévention des difficultés scolaires

A. Sur le plan pédagogique

Dans une perspective de prévention, une collaboration étroite est établie entre les membres des équipes pédagogiques travaillant avec les enfants.

Lorsqu'un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique s'inquiètent des besoins d'apprentissage d'un élève, des observations et des discussions sont organisées avec le responsable du soutien de la section au sein de la classe.

Le psychologue scolaire peut intervenir selon l'avis de l'enseignant de la classe et du responsable du soutien de la section.

Suite à ces observations et aux discussions avec l'enseignant de la classe, les élèves peuvent rejoindre soit le soutien général (pour des difficultés spécifiques), soit le soutien modéré avec la consultation des parents.

Si les difficultés persistent, une évaluation externe spécifique peut être demandée afin de mettre en place un soutien intensif. Voir les [Lignes directrices sur le Soutien éducatif](#)

Dans le secondaire, des groupes de compétences d'étude sont également organisés pour aider les élèves ayant des difficultés d'apprentissage, de S1 à S7.

B. Sur le plan logopédique

Afin de traiter les difficultés linguistiques potentielles à un stade précoce, un dépistage logopédique est organisé chaque année scolaire pour les élèves de M2 et les nouveaux élèves de P1. Lors de ce dépistage, l'expert observera les prérequis en matière de langage oral, de communication et de mathématiques. Ces différents domaines seront déterminants pour l'apprentissage futur de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

Concrètement, un expert en logopédie externe de chaque section linguistique, viendra observer et proposer des exercices spécifiques aux enfants de **2^{ème} maternelle**. Il s'agit d'une session d'observation de deux heures (4 x 30 minutes) par classe.

À la suite de ce dépistage, un rapport est remis aux enseignants. Si nécessaire, l'enseignant de la classe peut communiquer oralement aux parents/représentants légaux les observations et recommandations de l'expert.

Pour les nouveaux élèves de P1, une session d'observation est également prévue au début de l'année scolaire.

C. Sur le plan psychomoteur

L'objectif est de pouvoir détecter les difficultés de psychomotricité (motricité globale, organisation spatiale et séquentielle, concentration de l'attention, motricité fine et graphisme) et de pouvoir orienter les parents le plus rapidement possible, afin d'éviter les difficultés d'apprentissage qui peuvent en découler.

Concrètement, un spécialiste externe en psychomotricité viendra observer et proposer des exercices spécifiques aux enfants de 2^{ème} maternelle. Il s'agira d'une séance d'observation de deux heures par classe.

A la suite de ce dépistage, un rapport est remis aux enseignants. Si nécessaire, l'enseignant de la classe peut transmettre oralement aux parents les observations et les recommandations de l'expert.

Pour les nouveaux élèves de P1, une session d'observation est également prévue au début de l'année scolaire.

Les parents concernés recevront les informations au début de l'année scolaire.

AXE 2 : VIVRE ENSEMBLE À L'ÉCOLE

a) Le Bien vivre à l'école

Le concept de bien vivre ensemble à l'école comprend toutes les actions menées afin d'assurer le bien-être, la convivialité et le respect de chacun. Il s'agit avant tout de rendre l'environnement scolaire serein afin de prévenir les difficultés relationnelles entre les élèves.

Les sujets connexes autour de cet axe sont les suivants :

- ▶ Vie de groupe
- ▶ Empathie
- ▶ Respect de tous
- ▶ La gentillesse
- ▶ Convivialité
- ▶ Gestion des conflits

Ces thèmes peuvent être abordés de manière transversale tout au long de la scolarité, directement en classe, mais aussi à travers des projets plus spécifiques qui concernent l'ensemble de l'école.

Depuis 2019, l'école participe au programme **KIVa**.

KIVa est un programme finlandais de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire.

Ce programme, outre le traitement des situations de harcèlement, permet d'améliorer le climat et l'environnement social et scolaire à différents niveaux :

- ▶ Respect les règles
- ▶ Réponse rapide et cohérente à la résolution des conflits
- ▶ Événements communautaires
- ▶ Encouragement positif des bonnes attitudes

2 types d'actions sont prévus :

- **Action préventive dans les classes.** Différents thèmes sont abordés afin de promouvoir le bien-être de tous, d'encourager l'expression des émotions et de lutter contre le harcèlement.
- Des cours sont organisés dans toutes les classes du primaire. Au secondaire, elles sont organisées pour les élèves de S1 et S2.

- **Intervention dans les cas avérés de harcèlement.** L'équipe Kiva prend en charge les élèves impliqués dans la situation. Une procédure systématique et claire est appliquée dans chaque cas, avec un suivi régulier des auteurs et des victimes.

L'équipe Kiva est également présente pour rappeler les rôles de chacun et organiser des événements Kiva pour la cohésion de la communauté scolaire.

- [B3-Politique de bonne conduite-Cycle secondaire-FR](#)
- [B3-Politique de Bonne conduite-Mat & Prim-FR](#)
- [B3-Politique Anti-Harcèlement-FR](#)

Une réunion d'information pour les parents sur le bien-être et le projet Kiva est organisée en début d'année.

b) Éducation aux médias et aux médias sociaux

L'objectif est de sensibiliser à une meilleure éthique de l'Internet, en encourageant la réflexion sur les dangers et les risques d'une mauvaise utilisation des médias et des réseaux sociaux et en responsabilisant chacun sur son utilisation personnelle. L'école dispose également d'une Charte TIC pour les élèves : [B3-Charte ICT FR-Elèves-Pupils](#)

L'école organise également au cours de l'année une conférence sur l'utilisation des médias sociaux, organisée par l'association Child Focus, à l'intention des parents.

Cela fait partie du programme webetic de Child Focus :

<https://childfocus.be/fr-be/Formation/Parents-et-grands-parents>).

Dans le secondaire, un certain nombre d'initiatives sont prises, telles que des sessions de cybersécurité organisées par notre délégué à la protection des données, la cyberintimidation pendant la semaine Kiva pour les S1 et S2, DataBuzz, etc.

En outre, des interventions ad hoc, en cas de problèmes avérés, peuvent également avoir lieu.

AXE 3 : PRÉVENTION DES ADDICTIONS

a) Prévention des addictions Tabac, alcool et de drogues illicites

Les thèmes abordés sont la consommation d'alcool, de tabac et de drogues dans le cycle secondaire.

L'objectif de la prévention est d'éviter les risques de la consommation en renforçant la conviction des non-consommateurs et en encourageant les étudiants à réfléchir à leur propre consommation.

Les clés de la prévention sont les suivantes :

- Sensibilisation aux risques liés aux addictions
- Identifier les signes précurseurs de la consommation.
- Donner des outils pour savoir comment agir.
- Réfléchir aux moyens de prévenir les risques de consommation et d'addiction.

Des interventions sont planifiées par des experts externes et la police d'Ixelles pour les élèves (de S3 à S7).

Une réunion pour les parents est également organisée.

En outre, des interventions ad hoc peuvent également avoir lieu.



CONCLUSION

Il est à noter que l'école organise un certain nombre d'actions et de projets visant à réduire les risques psychosociaux. Comme nos interventions dépendent d'intervenants extérieurs, certaines modifications peuvent intervenir au cours de l'année scolaire.

La mise en œuvre d'un plan de prévention des risques psychosociaux au sein de notre école est essentielle pour garantir un environnement d'apprentissage sain et propice au développement de tous. En adoptant une approche proactive, nous visons non seulement à identifier et à réduire les sources de stress, mais aussi à promouvoir le bien-être de nos élèves et de notre personnel.

Grâce à des actions ciblées, des formations et une sensibilisation permanente, nous renforçons notre engagement à favoriser une culture scolaire positive où chacun se sent soutenu et valorisé.

Ensemble, nous partageons la responsabilité de créer un climat scolaire serein dans lequel le développement personnel et scolaire peut s'épanouir pleinement.

